MORITZ KAUFMANN

Une usine modèle au Val-des-Bois

Good Words, vol. XXIX, 1888, p. 763-768

London, Isbister and Company Limited
1888

CETTE ÉDITION

Ceci est une traduction française du texte original anglais, réalisée en 2026 pour le site leonharmel.com. Elle suit l'original phrase par phrase, sans coupure ni ajout.

Ce document reproduit en entier un texte paru dans *Good Words*, vol. XXIX, 1888, p. 763-768, d'après l'édition de 1888. Il a été recomposé dans l'esprit de l'original : pages de titre et titres suivent la mise en page d'origine.

Léon Harmel, le Bon Père du Val-des-Bois
leonharmel.com

Transcription établie d'après l'exemplaire numérisé par la bibliothèque numérique Internet Archive (archive.org). Internet Archive, exemplaire de la Prelinger Library.
Document original : https://archive.org/details/goodwords18882londrich/page/n362/mode/1up
Version du 22 octobre 2026.

UNE USINE MODÈLE AU VAL-DES-BOIS

Par le révérend M. Kaufmann.

La filature de Harmel fils est située dans une vallée large et très boisée, à peu de distance de Reims. On y arrive par une allée d'arbres, surtout des peupliers, qui dérobent à la vue les ateliers de tissage et les modestes maisons des ouvriers jusqu'à ce que le voyageur soit tout près ; il se trouve alors soudain au milieu d'un ensemble de bâtiments qui portent tous la marque du confort salubre et d'une paisible aisance. Chaque maison a son petit jardin potager, et il y a des terrains de récréation communs. Il y a des écoles, des bibliothèques, des bains et des lavoirs, et même une hôtellerie pour les célibataires sans famille, le tout sur une échelle modeste, mais bien conçu pour remplir sa fin immédiate : pourvoir aux besoins matériels et moraux d'une communauté satisfaite de son sort. Le principal et le plus coûteux des bâtiments du lieu est la chapelle, placée au centre, qui rappelle aussitôt au visiteur que le lien unissant les familles des patrons et des ouvriers est celui de l'union chrétienne et de la communauté de sentiments religieux. S'il s'attarde sur place, il remarquera avec une agréable surprise de fréquents témoignages de relations libres et heureuses entre les patrons et les ouvriers, qui contrastent étrangement avec les conditions ordinaires de la vie d'usine dans les environs.

Nous avons là un exemple des effets pratiques du socialisme chrétien et, à ce titre, il n'en mérite pas moins notre attention du fait que nous le rencontrons dans le pays qui peut passer pour le berceau du socialisme moderne, et qui a été le plus fécond en projets socialistes, et en échecs quand ces projets ont été soumis à l'épreuve de l'expérience pratique.

L'usine du Val-des-Bois fut fondée en 1840 par le père des propriétaires actuels, le *Bon Père*, comme l'appelaient d'ordinaire les ou-

vriers du lieu. Il avait quitté sa maison et l'usine paternelle des Ardennes pour s'établir en ce lieu, et, à son arrivée, il fut très frappé du contraste entre les habitudes religieuses et morales des ouvriers des deux endroits. Ses premiers efforts tendirent à améliorer la condition morale et religieuse de ses propres ouvriers. Il poursuivit ses efforts pendant vingt ans, mais en vain. Il ne rencontra qu'apathie chez ses propres gens et antipathie dans le monde irréligieux du dehors. Enfin il appela à son aide quelques Sœurs de charité et des Frères des écoles chrétiennes pour instruire et christianiser le personnel de son établissement, et le changement, nous dit-il, fut merveilleux. Le récit de ses succès ultérieurs se lit comme un rapport de mission fortement épicé, bien qu'il ait été évidemment écrit sans aucune intention consciente de la part de l'auteur de prêter un intérêt sensationnel à l'histoire, celle de la manière dont l'organisation de « la grande famille » s'acheva quand l'ardeur religieuse y fut infusée, ni de donner du relief à la morale qu'il en tire sur les devoirs du patron chrétien : « la mission sociale du patron ».

Il est inutile, cependant, de nous arrêter sur cette partie de notre sujet, si intéressant qu'il soit de tracer le tableau touchant d'une foi simple, non exempte d'une pointe de superstition, chez l'un des capitaines de l'industrie moderne, qui ne manquait nullement de bon sens ni de capacité en affaires. Nous préférons décrire la vie industrielle de l'établissement et le fonctionnement des institutions économiques qui s'y rattachent.

Dans le premier chapitre du *Manuel d'une corporation chrétienne*, de M. Léon Harmel, qui expose complètement le but et l'intention de l'œuvre (ouvrage auquel nous devons l'essentiel de la présente esquisse), les principes sur lesquels celle-ci repose sont clairement établis. Voici ce qu'il dit des responsabilités du patron :

Puisque « l'industrialisme sans religion et sans foi a produit le paupérisme, cette maladie des sociétés modernes, qui est l'union de la misère matérielle avec l'abjection morale », le premier devoir du

patron (et chez Harmel fils on pratique ce qu'on prêche) doit être non seulement « de stricte justice, de nourrir ses ouvriers par un salaire équitable », mais aussi de remplir envers eux, au point de vue spirituel et temporel, les devoirs d'un père. Faute de quoi, les influences démoralisantes du travail d'usine, qui détruit la vie de famille, et le relâchement du lien personnel entre patrons et ouvriers là où l'industrie s'exerce en grand, atteindront gravement la pureté et la paix de la société. Bien plus, « les questions de travail et de salaire » doivent être rapportées « à la loi de Dieu », « qui oblige quelquefois le patron à faire davantage que ne l'exige la règle de l'offre et de la demande ». Ce sont là des principes commerciaux d'un ordre bien plus élevé que ceux qu'on rencontre généralement chez les patrons. Fidèlement appliqués, ils sont la meilleure réfutation d'affirmations hasardeuses comme celle de Guesde, socialiste en vue, qui soutient dans sa brochure sur le collectivisme que les exactions des seigneurs féodaux n'étaient rien en comparaison de celles des patrons modernes, dont il flétrit les profits du nom de « la dîme et la corvée patronale ». Un coup d'œil sur les règlements de l'usine Harmel montre au contraire que non seulement la justice, mais la générosité, guident ces « seigneurs du capital » dans leurs rapports avec ceux qu'ils emploient.

Les engagements permanents sont la règle au Val-des-Bois. « Nous mettons une extrême réserve dans les renvois. Chez nous, on le sait, les ouvriers ne sont pas regardés comme des instruments dont on se débarrasse le jour où un trop long usage en a diminué la valeur. Pendant l'arrêt du travail causé par l'incendie de l'usine en 1874, les salaires ont continué d'être payés comme auparavant ; et il en est de même aujourd'hui chaque fois qu'un chômage partiel se produit à la suite d'une avarie des machines. » Il en résulte que les ouvriers sont attachés à la maison et se considèrent comme des membres de la famille. Il n'y a pas de conflits sur les salaires, et ils quittent rarement leur emploi pour « améliorer leur sort » ailleurs. Les salaires sont payés en partie à la journée et en partie aux pièces. Des primes en-

couragent ainsi une habileté et une énergie supérieures, tout en assurant un gain hebdomadaire certain. Le taux des salaires est rendu indépendant des vicissitudes ordinaires du commerce. « Nous n'avons jamais pratiqué la baisse de nos tarifs, quelle que soit la crise qui nous ait atteints ; nos salaires ont suivi une marche constamment ascendante. »

L'homme n'est pas regardé comme une machine dans les ateliers de cette usine. Son bien moral et religieux est entouré de soins et favorisé par un réseau d'associations, tandis qu'en dehors de l'usine on fait tous les efforts pour entretenir les affections du foyer, pour préserver ou rétablir la vie de famille, et aussi pour protéger le personnel contre la contagion de l'irréligion légère et de l'immoralité du monde extérieur. « Le but de notre organisation, dit M. Léon Harmel, peut se résumer en ces deux points : les associations sont destinées à lutter contre les entraînements d'un milieu mauvais ; les conseils ouvriers, à soutenir l'autorité directe du patron, si souvent bravée en ce temps d'égalité tant vantée. » Nous allons présenter à nos lecteurs les unes et les autres, et d'abord les associations.

Dans une population vouée au travail d'usine, la vie de famille étant troublée, le besoin d'association se fait vivement sentir. La morne tristesse du logement solitaire et le sentiment d'un isolement complet, qui pèse sur l'esprit livré à lui-même, portent les hommes à s'associer et à puiser force et réconfort dans la compagnie les uns des autres. En France, où la vie du foyer, même dans les circonstances les plus favorables, a moins d'attraits que dans notre pays, la communauté d'intérêts porte les hommes d'un même métier à se retrouver dans des lieux publics de réunion ; l'une des formes de ces réunions est celle des « cercles », ou clubs d'ouvriers, dont la plupart sont teintés de socialisme, comme par exemple les « cercles d'études », où toutes les questions brûlantes du jour sont discutées dans un esprit violent et révolutionnaire. Fonder des associations sur un principe tout différent fut l'une des premières entreprises des chefs de l'usine

du Val-des-Bois. Mais ils sentirent que la communauté d'intérêts, celle par exemple qui lie entre eux les membres d'une société de secours mutuels, ne suffit pas, parce qu'elle n'a en vue que des fins égoïstes. « L'association n'est une force civilisatrice que lorsqu'elle est fondée sur le principe de la mutuelle charité », et les caractères principaux de ces associations sont qu'elles procèdent d'un principe religieux et qu'elles cherchent à réaliser le bien moral et matériel de leurs membres ; bref, pour employer les mots de Wordsworth, qui décrivent fort justement ce que l'on vise ici :

> « Une vie sociale
> Répandue par le savoir, et impérissable,
> Aussi juste en sa règle et aussi pure
> Que la vie de chacun chez les sages et les bons. »

Au premier rang vient le « cercle catholique d'ouvriers » du Val-des-Bois, sorte de club chrétien d'ouvriers destiné à la récréation, à l'organisation de fêtes, de séances musicales et de représentations théâtrales, et aussi des processions religieuses et des autres secours de la vie et du culte religieux. Les patrons président les réunions hebdomadaires de ses conseils ; mais, pour garder l'indépendance dans l'expression des opinions, toutes les décisions sont prises au scrutin secret. En fait, ces réunions du conseil ont été organisées surtout pour faciliter les rapports mutuels entre patrons et ouvriers, sur le principe de l'égalité chrétienne : « Quand on voit dans l'ouvrier un frère du divin charpentier de Nazareth, l'amour que l'on éprouve pour lui fait franchir sans peine les plus grands obstacles » ; et encore : « Nos sociétés catholiques aiment le grand jour. Le cœur y est ouvert à tous ceux qui peuvent donner un bon conseil. » Les membres du conseil deviennent des « apôtres » parmi leurs camarades, et dans leur propagande religieuse ils sont aidés par l'aumônier et le directeur, qui représentent l'autorité ecclésiastique sous laquelle elle s'exerce. À cette association d'hommes correspond l'association de Sainte-Anne, formée de « mères chrétiennes », qui tiennent elles

aussi leurs réunions de conseil de façon à ne pas gêner les devoirs du foyer. Les dames des familles des patrons les président, et il y a de même des supérieurs ecclésiastiques pour les aider dans leurs efforts charitables en vue du bien social et spirituel des autres femmes et des enfants. Il y a une association de jeunes filles, l'association des Enfants de Marie, et une de petits enfants, l'association des Saints-Anges, sans parler de formes moindres, qui toutes constituent un réseau de sociétés unissant les divers membres de la communauté dans des buts religieux et sociaux, pour suppléer aux insuffisances de la vie de famille, mais sans aucune intention de lui substituer la vie commune de l'association.

Il existe une autre organisation, un « service charitable », pour rendre des services réciproques de bonté et de sympathie à ceux qui en ont besoin. Chaque lundi a lieu une « réunion de charité », composée de dames et d'employés de la maison, pour examiner les cas de maladie et de détresse ; chaque mardi une sorte d'ouvroir, composé d'ouvrières sous la présidence d'une dame, se réunit pour pourvoir aux soins et à la garde des malades, ou pour s'occuper des bébés quand les mères sont momentanément empêchées par leurs couches ou par des accidents ; bref, non seulement on fait tout pour les gens, mais on leur laisse beaucoup à faire par eux-mêmes, sous la protection bienveillante des chefs de la maison. L'usine se moralise, et l'on s'efforce en même temps d'accroître le bien-être matériel du personnel, sur le simple principe de la bienveillance mutuelle. L'autorité patriarcale du patron n'entre pas en conflit avec la liberté personnelle de ses gens, et l'égalité et la fraternité chrétiennes sont reconnues dans tous les rapports entre les chefs et les bras employés à l'usine. Le but avoué des chefs d'industrie, d'un bout à l'autre, n'est pas de gagner la popularité parmi les ouvriers, ni de conquérir l'estime de leurs concitoyens des environs. « Tous ces buts sont indignes de nous. Nous voulons augmenter le nombre des enfants de Dieu... et, pour atteindre ce but, il nous faut transformer nos ouvriers, en faire des hommes es-

claves du devoir, soucieux du lendemain pour eux et pour leurs familles, dévoués pour leurs enfants et pour ceux qui les entourent ; il nous faut combattre l'égoïsme par le dévouement surnaturel ; le luxe et l'amour de la jouissance, par la simplicité et la modération des désirs ; le sensualisme et la débauche, par la vie chrétienne et la pureté, cette fleur du ciel qui embaume les âmes d'un parfum divin. »

Qu'on ne suppose pas non plus que le côté économique du problème social soit négligé dans cet établissement modèle. L'« usine chrétienne » est conduite selon les principes des affaires, et elle s'appelle « la Corporation chrétienne ouvrière du Val-des-Bois, religieuse et économique ». C'est pourquoi nous allons maintenant passer à ses institutions purement économiques, pour montrer que le succès en ce domaine n'est nullement incompatible avec la ferveur religieuse et les buts moraux, bien que le *Manuel* pose en principe général que « les institutions économiques, quoique nécessaires, n'ont par elles-mêmes aucune force morale ; elles sont comme le corps sans l'âme, et ont besoin du souffle vivifiant de la charité ».

Un conseil spécial, appelé « conseil corporatif », composé des patrons, des « gardes de la corporation », choisis en commun par les patrons et les ouvriers, et de quelques contremaîtres et autres personnes choisies pour leur capacité en affaires, tous membres du « cercle », s'occupe des questions qui touchent à la famille, au travail, à l'achat des choses nécessaires et aux moyens de pourvoir aux éventualités de l'avenir. Son objet principal est cependant de cimenter l'unité et la coopération harmonieuse de tous les membres de l'établissement. On y discute de l'achat et de la vente des marchandises et des mesures d'administration, de la nomination et de l'admission de nouveaux employés, des dépenses générales et d'autres questions économiques de ce genre. L'effet produit n'est pas sans ressemblance avec celui des conseils de conciliation en Angleterre, où patrons et ouvriers se réunissent autour de la même table, et où une discussion sans réserve de part et d'autre conduit à une confiance absolue.

Tandis que les Harmel délèguent ainsi une grande part de leur pouvoir à des subordonnés et le partagent avec eux comme sur un pied d'égalité, opposés par principe à l'autorité centralisée ou à la bureaucratie, qu'ils regardent comme un « matérialisme social », ils maintiennent sans difficulté leurs droits souverains de patrons, bien qu'ils soient enclins à les regarder comme un dépôt spirituel plutôt que comme un droit temporel. On peut dire que leur régime est une monarchie industrielle tempérée, et qu'ils sont eux-mêmes des souverains par la grâce de Dieu, tandis que les corps consultatifs qu'ils appellent à partager leurs propres responsabilités leur épargnent bien des ennuis inséparables du gouvernement absolu. Bref, la corporation est une société religieuse et économique, formée librement par les chefs de famille attachés à l'entreprise industrielle, et administrée avec le concours et pour le bien des ouvriers. Les institutions purement économiques destinées à gagner, à dépenser et à mettre en réserve pour l'avenir, comme la société d'assurance mutuelle, la caisse d'épargne, la société coopérative de farine et de pain, et d'autres, ont pour objet principal un contentement paisible, plutôt que de fournir simplement les moyens d'accroître les jouissances matérielles. « La question sociale n'est pas seulement une question de nourriture, de logement et de vêtement ; elle est avant tout une question de paix de l'âme ; l'important n'est pas tant que l'ouvrier soit plus ou moins riche, mais qu'il soit content de son sort. » Or rien n'est plus propre à produire cette disposition d'esprit qu'une sécurité relative contre les éventualités imprévues : être privé de travail par une crise commerciale, devenir incapable de travailler par la maladie et les infirmités croissantes de la vieillesse, ou la sombre éventualité d'une mort subite, qui laisse souvent une nombreuse famille sans ressources. Sous l'habile direction des Harmel, toutes les facilités sont offertes à leur personnel pour se prémunir contre ces éventualités, s'il y est disposé. Les avantages de la société de secours mutuels, de la caisse d'épargne et des magasins de distribution sont offerts sur place, et

sous la garantie de la maison, sans empiéter sur les libertés des membres. Sous ce dernier rapport, la communauté soutient avantageusement la comparaison avec le familistère de M. Godin : « Le bien qui se fait ici, dit à l'auteur de ces lignes un correspondant particulier, en parlant de ce qu'il avait vu sur place, n'est pas l'application de certains principes très sages, comme c'est le cas chez M. Godin, ni la fabrication de quelques automates humains plus ou moins contents et prospères ; c'est plutôt l'établissement d'un exemple vivant de sympathie humaine et de bienveillante indulgence mutuelle, agissant comme le principal sentiment moteur d'un groupe industriel : "Ne vous souciez pas des systèmes compliqués, mais aimez-vous les uns les autres", voilà le commencement et la fin de la philosophie des Harmel. »

Jetons un coup d'œil sur quelques-uns des résultats de cette méthode pour développer l'épargne et la prévoyance. D'après le dernier rapport, publié en 1886, la société de secours mutuels comptait 646 membres, dont les versements s'étaient élevés à 7 605 francs 75 centimes pour l'année précédente.

La caisse d'épargne, fondée sur le principe que, si l'on fait des ouvriers de *petits rentiers*, on arrivera à les moraliser (« mais ce n'est pas l'économie qui les rend moraux, c'est la moralité qui les rend économes »), avait à la même date des dépôts de 129 adultes et de 206 jeunes gens, pour un total de près de 60 000 francs. Par une disposition particulière, un boni de 5 pour cent est accordé à tous les acheteurs des objets de consommation que la maison achète directement ou chez des fournisseurs attitrés, et qu'elle revend au détail aux ouvriers. Un boni des sept huitièmes des bénéfices nets est versé aux membres de la société « corporative », et le produit de l'un et de l'autre est mis en réserve pour qu'ils l'accumulent comme épargne, payable à leur cinquantième anniversaire, ou à leurs survivants s'ils meurent avant de l'atteindre. Environ 159 familles avaient part à ce fonds à l'époque du dernier rapport, avec une somme de 3 564 francs

35 centimes à leur crédit. Il n'est pas inutile d'ajouter les chiffres suivants : sur l'ensemble des ouvriers, qui représentent avec leurs familles de 800 à 900 personnes dans cette « Corporation chrétienne », il y en avait 472 qui faisaient usage des trois formes d'épargne offertes ; 63 203 francs 15 centimes avaient été mis de côté de cette manière sur 509 354 francs de salaires reçus, soit 12,50 pour cent ; et la proportion des déposants comme des dépôts n'a cessé d'augmenter. Le total du « boni corporatif » versé aux membres acheteurs *pro rata* des objets de consommation fournis par les fournisseurs attitrés ou achetés directement par la corporation s'est élevé, de 1875 à 1885, à plus de 49 280 francs 55 centimes, c'est-à-dire une moyenne de près de 5 000 francs par an.

Pour ne pas fatiguer le lecteur par trop de détails, nous omettons les statistiques relatives aux institutions secondaires, et nous passons sur d'autres, de caractère éducatif et charitable, pour conclure notre exposé par les paroles de M. Léon Harmel, qui rapporte l'expérience des patrons dans cette manière de traiter leurs ouvriers selon le double principe du patronage et de la libre coopération : « Nous avons trouvé dans ces natures simples, sous une écorce un peu rude quelquefois, des âmes loyales et susceptibles d'un grand dévouement. L'union des patrons et des ouvriers est la source de tous les bienfaits. Le temps que nous consacrons à nos œuvres, les frais pécuniaires qu'elles nous ont occasionnés, ne sont-ils pas largement compensés, au point de vue industriel, par un travail consciencieux, des soins plus intelligents, une stabilité plus grande, et une entente affectueuse et confiante qui facilite l'administration ? N'est-ce donc rien de voir aux visages ouverts et francs que nous sommes au milieu d'hommes qui nous aiment et qui puisent dans leur affection un respect plus sincère et un dévouement plus réel ? »

M. Léon Harmel a visité récemment quelques villes du Midi et du Sud-Ouest de la France pour y répandre ses idées parmi les patrons. Il pouvait bien montrer les scènes affreuses comme celle du meurtre

de M. Watrin aux mines de Decazeville, où quelque dix mille ouvriers se soulevèrent il y a deux ans et tuèrent le sous-directeur à coups de pied en le piétinant, atrocité que M. Basly, député ouvrier à la Chambre des députés, qualifia d'exécution de tyrans ; il pouvait bien montrer d'autres troubles semblables, à Menceaux-les-Mines, à Lyon et, plus récemment, à Vierzon, tous assez récents, et dire : Regardez ce tableau, puis celui-ci ; comparez la paix et l'amitié qui règnent dans notre établissement avec les tristes divisions et les conflits d'ailleurs, et vous conviendrez avec moi que, tandis que le fossé qui sépare les classes s'élargit chaque année et que la haine née de la cupidité égoïste multiplie partout le mécontentement, seul l'esprit chrétien pénétrant les masses d'en haut peut préserver la société de l'abîme. « La Révolution n'a qu'un levier, celui de la force... Pour nous, nous n'avons qu'un seul levier, la conscience ; la liberté est notre premier moyen, et la corporation chrétienne donnera aux travailleurs l'indépendance qu'ils cherchent vainement dans les voies révolutionnaires... Le jour où ces corporations seront nombreuses, nous aurons préparé la résurrection de la France, nous aurons sauvé notre pays par l'organisation chrétienne du travail. »

Cette ferme croyance en la mission divine de la « grande industrie » est très remarquable dans l'état religieux actuel de la France, et elle n'a pas manqué d'inciter d'autres patrons à adopter le principe de l'« usine chrétienne ». Il n'y a pas moins de huit cents industriels, à l'heure actuelle, membres de la commission industrielle rattachée à l'« Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers », à laquelle l'usine Harmel et ses associations sont affiliées, et dont le comte de Mun est le secrétaire général. On peut dire, et M. d'Haussonville, parlant de ces efforts dans ses récents articles sur le *Combat contre la misère*, l'a dit en propres termes, que la tentative de revenir à la corporation du Moyen Âge comme forme de l'industrie moderne est un anachronisme. Mais restaurer ce qu'il y avait de bon dans l'esprit de ces institutions, et remplacer le système actuel, insuffisant, du libre contrat

entre patron et ouvrier par quelque chose comme un « marché entre associés chrétiens », et par quelque chose de meilleur que des considérations purement pécuniaires, n'est pas tout à fait impossible. Des patrons pieux, agissant par principe religieux, peuvent beaucoup pour rétablir entre eux et leurs ouvriers quelque chose comme une relation patriarcale ; et de même ceux des patrons qui manquent eux-mêmes de foi, mais qui ont la charité, et chez qui un sens élevé du devoir ou le souci consciencieux des obligations sociales fournit une ferveur morale à la place de l'enthousiasme religieux. Ceux-là entraîneront avec eux, ou réussiront à éliminer peu à peu, ce résidu inférieur de patrons qui s'en tiennent au simple point de vue des affaires. Ceux-ci mêmes, persuadés par des exemples comme celui du Val-des-Bois, apprennent qu'une organisation humaine du travail a des avantages qui lui sont propres, même si elle peut parfois réduire la marge de profit. On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Sir William Sidney Smith ne put étancher sa propre soif avec le breuvage rafraîchissant de la gourde qu'il tendit au soldat mourant sur le champ de bataille d'Acre ; mais aussi, s'il l'avait fait, l'histoire du monde aurait enregistré une noble action de moins. De même, les patrons qui, comme le *Bon Père* du Val-des-Bois, suivent une haute vocation de devoir social en sacrifiant leur confort personnel et leurs économies pour pourvoir libéralement au bien matériel et moral de leurs subordonnés, mériteront et obtiendront du moins le titre de bienfaiteurs de l'humanité. Les brefs pontificaux, les lettres d'approbation épiscopales, et même les paroles royales d'encouragement comme celles qu'ont reçues ces dernières années les chefs de l'usine modèle, les félicitant d'avoir réussi à changer la haine et la division en affection mutuelle par l'application pratique de la « doctrine sociale », en sont la preuve. Mais plus éloquent que ces lettres élogieuses, et plus touchant, est le témoignage des ouvriers eux-mêmes qui ont eu part aux bienfaits de l'« usine chrétienne ».

Le lundi 3 mars 1884, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, Jacques-Joseph Harmel, le *Bon Père*, mourut, et les marques de deuil furent tristes et sincères au Val-des-Bois. Pendant la dernière semaine de sa vie, de petits groupes de ses vieux ouvriers furent admis en sa présence et reçurent sa bénédiction. Une fois encore, le dimanche suivant, il exprima le désir de donner sa dernière bénédiction à la famille ouvrière, représentée par le « conseil intérieur ». Jusqu'au bout, il resta ainsi fidèle à son caractère de père dans l'exercice de son autorité paternelle sur sa famille industrielle. Le jour des obsèques, des guirlandes de fleurs couvraient son cercueil, déposées par les ouvriers, qui le portèrent aussi jusqu'à sa dernière demeure. Près de deux mille personnes suivirent le convoi, dont beaucoup d'anciens ouvriers qui avaient quitté l'usine depuis des années et vinrent de loin, au prix de beaucoup de temps et d'argent, rendre un dernier hommage d'estime à leur ancien patron. La phrase suivante, tirée de son testament, explique la raison de cette affection impérissable des ouvriers pour leur maître : « Aimez nos chers ouvriers ; ils étaient mes enfants ; vous reprendrez ma paternité ; vous continuerez à les porter vers Dieu et à leur faire du bien. »

Telle fut l'œuvre, et telles furent les paroles de celui qu'on peut vraiment appeler un patron modèle. Le monde industriel ne s'en porterait pas plus mal s'il y en avait beaucoup d'autres comme lui.